

TEL : 00 213 21 65 63 65 FAX : 00 213 21 50 91 84 ADRESSE TELEGRAPHIQUE AFTN : DAAAYNYX COM : NOF ALGER	REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE DIRECTION D'EXPLOITATION DE LA NAVIGATION AERIEENNE SERVICE DE L'INFORMATION AERONAUTIQUE ROUTE DE CHERARBA OUED SMAR – ALGER BP 70D DAR EL BEIDA ALGER – ALGERIE -	AIC <hr/> NR 06 29 NOVEMBRE 2001
--	--	---

ALGERIE

CIRCULAIRE D'INFORMATION AERONAUTIQUE SERIE A NR 06 DU 29 NOVEMBRE 2001

**Nr 06/01 FIR ALGER - AUTORISATION DE SURVOL ET D'ESCALE POUR LES AERONEFS
EFFECTUANT DES EVACUATIONS SANITAIRES**

En application des dispositions de l'article 15 du Décret exécutif n° 90-330 du 27 octobre 1990 et en cas de vacance, pour quelque raison que ce soit, du bureau des autorisations de survol et d'escales techniques et commerciales, le centre de contrôle régional (CCR) d'Alger est habilité à délivrer des autorisations de survol et d'escales aux aéronefs effectuant des évacuations sanitaires.

Ces autorisations restent tributaires du respect des dispositions du décret sus-cité et notamment ses articles 4,5,6,7 et 10.

Lors de leur première et dernière escale, les pilotes commandant de bord sont tenus de se présenter au bureau de piste (contrôle local) munis de leurs documents de bord afin de renseigner une fiche dite " fiche de passage d'aéronef ".

Les possibilités de contact du Centre de contrôle régional (CCR) - ALGER - sont :

Adresse RSFTA : DAAAZQZR

**Téléphone : 00 213 (21) 68 19 90 et
00 213 (21) 66 9614**

Annuler l'AIC N° 05 du 08 novembre 2001

Fin